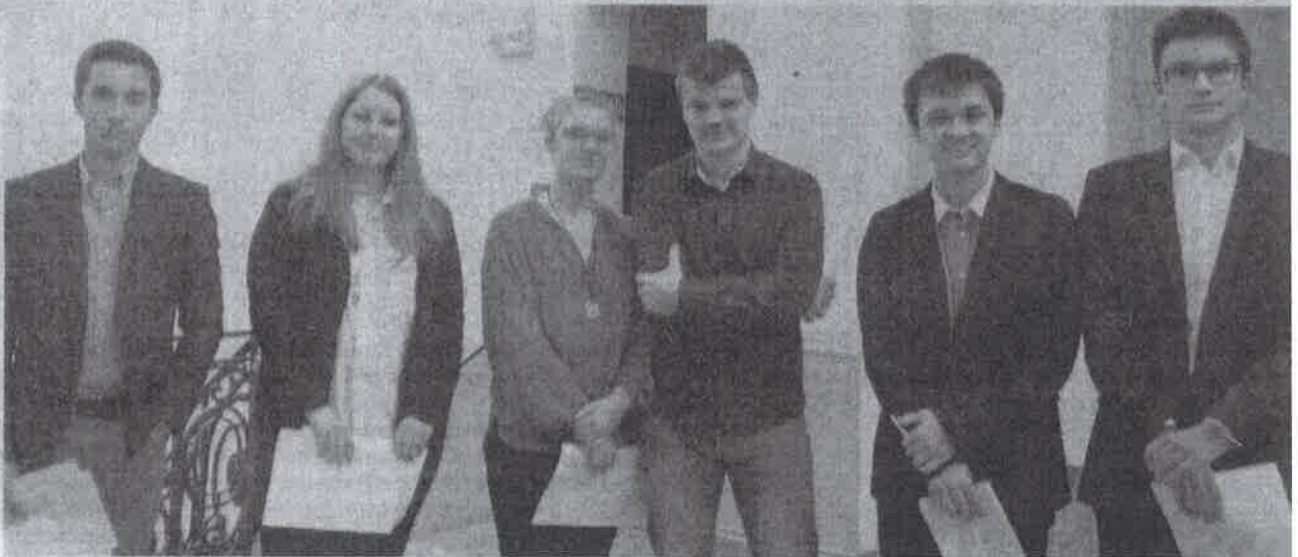


SOLESMES

L'institution Saint Michel s'est distinguée en diction

Six élèves de Saint Michel participaient au concours d'éloquence organisé par le Rotary Club. Augustin et Audrey terminent premiers et se qualifient pour la demi-finale.



Les concurrents de l'institution Saint Michel vont affronter les lycéens quercitains d'Eugène Thomas.

Le Rotary club Solesmes-Le Quesnoy a organisé un concours d'éloquence. Les quarts de finales se sont déroulés, ce jeudi 28 janvier à l'hôtel de ville du Quesnoy. Un public nombreux était venu pour encourager les onze participants. Face aux six représentants de l'institution St Michel de Solesmes, cinq élèves du lycée Eugène Thomas de Le Quesnoy tentaient leur chance. Le premier sujet d'une durée minimale de 3 minutes était libre et corres-

pondait à une passion. Le deuxième sujet imposé rendait les choses un peu plus difficiles.

Augustin Del Fabbro et Audrey Jacquemin, deux élèves de Solesmes, ont été désignés par le jury composé d'enseignants. Colin Gizek a fini troisième pour Le Quesnoy. Ils se retrouveront à Valenciennes le 19 mars en demi-finale pour espérer se qualifier pour la finale qui se tiendra à Abbeville.

Portrait



HUGO LEMOINE
ÉTUDIANT À ST MICHEL

« J'ai choisi le thème de la musique, c'est mon loisir favori, nous avons même créé un groupe. Nous nous produisons dans des fêtes locales. J'ai eu la chance de m'exprimer en public ça va m'aider à mieux parler. »